

Lyon : combien va nous coûter le transfert de la Maison de la danse à Confluences ?

Sous le couvert d'une « acquisition d'un tènement immobilier », les élus de Lyon ont appris avec stupéfaction le 22 octobre que **la Maison de la Danse, située dans le 8^{ème} arrondissement, allait être déménagée dans le quartier Confluences.**

Le terrain est déjà acheté (3,2 M€) et les études préparatoires à ce projet sont déjà réalisées (0,5 M€).

La raison invoquée est la volonté de « *créer une sorte d'agora de la danse afin de composer une véritable pluralité esthétique et par ce biais, une véritable mixité sociale portée par la pratique du spectateur et par la pratique de l'amateur* ».

Cela fait penser à la justification du Musée des Confluences qui est « *de réduire la fracture sociale* » !

Bien sûr, rien n'est dit sur l'estimation du coût de cette opération, ni sur celui de la construction, ni sur la majoration du coût d'exploitation, ni sur ce que l'on va faire des locaux actuels du 8^{ème} arrondissement ! Ce sujet important mérite un débat qui informe sur l'ensemble des composantes du projet.

Nous sommes d'accord pour favoriser le rayonnement de l'agglomération, mais pas à n'importe quel prix !

Comme pour le Musée des Confluences et l'Hôtel de région, il faut s'attendre à ce que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la **SERL** !

Voilà l'exemple supplémentaire d'une opération pour laquelle nos élus qui ont perdu tout contact avec la réalité, manipulent notre argent à leur guise sans aucune consultation des citoyens, preuve évidente d'une déviation notoire de la démocratie !